

INFORMATIONS IMPORTANTES

Saison 2021/2022



Défraiement des Arbitres

Pour la saison 2021/2022, les frais d'arbitrage devront être réglés directement à l'arbitre par chèque ou en espèce. L'arbitre devra ensuite transmettre sa fiche de frais au club.

Si le club ne paie pas le ou les arbitres, il s'exposera à une amende conformément à l'annexe financière.

Alternances clubs - Calendrier

Pour les alternances, le District utilisera les feuilles d'engagement de la LPIFF (à remplir sur l'extranet de la LPIFF).

Pensez à les remplir clairement pour une meilleure gestion de vos demandes et bien indiquer si vous partagez le terrain avec un autre club.

Les calendriers du Foot à 11 seront diffusés mi-juillet hormis les championnats de dernières divisions (en septembre).

Renseignements Clubs

Tous les clubs doivent obligatoirement via FOOTCLUBS mettre à jour les coordonnées des Membres (Noms & Prénoms & Fonctions, Adresses, Téléphone, Fax etc...)

ATTENTION IMPORTANT :

S'il manque un des Membres suivants constituant le bureau de votre club : **PRESIDENT & TRESORIER & SECRETAIRE** et/ou que « **ce Bureau** » n'a pas été validé par vos soins, **vous ne pourrez pas accéder aux menus :**

« Organisation/Membre du club » ou « Licences/Renouvellement » ou « Licences/Demande » ou « Educateurs/Renouvellement » ou « Educateurs/ Demande »

Par ailleurs, nous demandons à tous les clubs de bien renseigner le « **RESPONSABLE SECURITE** » (Son rôle consiste à être l'interlocuteur privilégié dans le cadre de classement d'un match « Sensible » et/ou auprès des services de Police et du Commandant Delord, référent de notre Département de la Lutte contre les incivilités).

Cotisation

La cotisation est fixée à **50 €** cette saison pour tous les clubs rattachés au district parisien, couvrant notamment la contribution au journal numérique et à l'envoi de courriers tout au long de la saison.

Foot-Réduit -Toutes Catégories :

U6/U7-U8/U9-U10/U11-U12/U13 Filles et Garçons

Les inscriptions s'effectueront par formulaire qui sera adressé par courriel à tous les clubs fin juin-début juillet.

Les réponses au sondage ont permis de faire ressortir que :

- Les rencontres U12/U13 se joueront le samedi après-midi,
- Les rencontres U10/U11 se joueront le samedi matin.

Formulaires à jour sur notre site internet

👉 1 Demande d'arbitre

👉 1 Demande de délégué

👉 Les demandes de changements de lieu, d'horaire et de date se font via FOOTCLUB

Coupes du District de Paris 2021/2022

Le formulaire d'engagement des coupes joint à ce dossier doit être rempli et renvoyé au district avant le 15/07/2021.

Vous devez engager le même nombre d'équipes inscrites dans les championnats (hors niveau national).

Si vous souhaitez que votre club ne participe pas à une ou plusieurs Coupes Départementales, il vous suffit de nous le signaler sur un courrier à en-tête du club en précisant bien l'équipe, la catégorie et la Coupe à laquelle vous ne désirez pas l'engager.

Rappel important : L'engagement des équipes « supérieures » est obligatoire

Mails-Rappel

Seuls les courriers adressés à partir de l'adresse messagerie officielle qui vous a été attribuée par la Ligue de Paris Ile de France de Football sous la nomenclature suivante :@lpiff.fr seront traités par le Secrétariat Administratif du District de Paris.